LE BIEN CULTUREL LES RUINES DE LOROPÉNI : FACTEUR DE RAPPROCHEMENT DE STRUCTURES ET DE PERSONNES AU BURKINA FASO

par Lassina Simporé

Ill. 22.
Vue aérienne des ruines de Loropéni. On dévine entre les arbres un quadrilatère.
© L. Simporé

Le bien culturel Les ruines de Loropéni (10° 18' 37'' nord – 3° 33' 45'' ouest) situé dans la commune de Loropéni (province du Poni et région du Sud-Ouest du Burkina Faso) est constitué d'une enceinte quadrangulaire d'environ 105 m de côté avec des murs mesurant 5 à 6 m de haut et 1,40 m d'épaisseur. Ces murs sont maçonnés avec des moellons de latérite liés par un mortier. Au sommet, le mur est confectionné avec des colombins d'argile crue. L'intérieur de cette enceinte est divisé en deux parties, par un mur de même facture et d'orientation est-ouest. Ces deux compartiments comportent plusieurs subdivisions. 80 % de l'enceinte sont conservés.

Le bien culturel Les ruines de Loropéni a été inscrit sur la Liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO en juin 2009. C'est le premier bien culturel du Burkina Faso élevé à ce statut[45]. À l'orée du dixième anniversaire de ce statut, un rapide bilan fait savoir que de nombreuses réalisations ont été faites sur le bien lui-même (stabilisation) et sa zone tampon (reboisement d'une haie vive sur la clôture) en vue de maintenir les valeurs qui font que ce bien culturel est exceptionnel et mondial. La commune de Loropéni a également bénéficié de reflexions pour la doter d'infrastructures d'accompagnement (conception d'un plan de remise à niveau de l'auberge).

Le bilan fait aussi ressortir que :

- des initiatives de recherche, de promotion et de mise en valeur du site ont été entreprises ;
- la gestion du bien a mis en connexion plusieurs personnes et institutions tant au niveau national qu'international.

Cette communication est une opportunité de mettre cela en évidence et dégager des perspectives.

Les actions de conservation, de recherche, de promotion et de mise en valeur du bien culturel Les ruines de Loropéni

Un site du Patrimoine mondial est géré conformément à un plan de gestion. Le premier plan de gestion avait couvert la période 2005-2010. Arrivé à expiration, ce plan a été révisé pour la période 2011-2020. Les nouveaux objectifs prioritaires sont :

- renforcer les mécanismes de protection et de gestion du site des ruines de Loropéni ;
- améliorer la qualité des visites ;
- promouvoir le site des ruines de Loropéni ;
- favoriser les activités contribuant au développement local ;

45 Le second, un site naturel (complexe WAP) a été inscrit en 2017 lors de la session du Comité de Cracovie en Pologne.

- définir et mettre en œuvre un programme de recherche scientifique visant à un approfondissement des connaissances sur le bien et sur les sites associés ;
- renforcer les pratiques de conservation préventive et d'entretien adaptées aux spécificités du site.

C'est donc pour atteindre ces objectifs que nous nous autorisons des actions de conservation, de recherche, de promotion et de mise en valeur du bien culturel.

Les actions de conservation

Plusieurs actions de conservation ont lieu sur le bien et ses environs depuis son inscription sur la Liste du Patrimoine mondial.

La première appellée « opération de stabilisation » a consisté à diagnostiquer les facteurs de dégradation du bien que sont : les pluies battantes, la stagnation des eaux à certains endroits, le développement non contrôlé de la végétation... Ces facteurs de dégradation avaient entraîné plusieurs pathologies : des sillons au sommet des murs, des érosions profondes, des fissures, des trous à la base des murs ou dans les murs, des inclinaisons dangereuses de murs, des hauteurs de mur partielles, des traces de murs au niveau du sol et des éboulis importants.

Le traitement de ces pathologies est en cours en fonction des urgences et des moyens humains et financiers disponibles.

En plus de ces actions diverses sur le bien, une grande opération d'élagage des arbres dangereux a été menée. Par contre, afin de mieux mettre en exergue les limites de la zone tampon, nous avons procédé à une plantation d'épineux dont la réussite fera voir une haie vive qui ne saurait empêcher la circulation des animaux sauvages qui profitent de cette forêt préservée.

Les actions de recherche

Depuis l'inscription du site sur la Liste du Patrimoine mondial, des recherches dans plusieurs domaines y sont menées : histoire, anthropologie, géomorphologie, botanique et archéologie. À ce niveau par exemple, les premières fouilles sur le site datent de 2008 ; elles avaient été organisées pour repondre à une preoccupation du Comité du Patrimoine mondial. Ce dernier, lors de la session de Vilnius, avait en effet renvoyé la proposition d'inscription en demandant au Burkina Faso « d'approfondir la connaissance des valeurs et de la signification du site par des études et des fouilles ciblées des ruines et de leur espace intérieur, afin d'établir le rôle et la fonction de Loropéni et son association avec le commerce transsaharien et à destination des côtes de l'Afrique de l'Ouest ». Mais depuis 2015, nous avons entamé en partenariat avec des universités européennes et africaines[46], un programme quadriennal de recherches tous azimuts. Il s'agit notamment de fouilles archéologiques, de la photogrammetrie et modélisation 3D, de la prospection géophysique et de la géochimie, des travaux socio-anthropologiques ainsi que d'un film avec la vidéothèque de CNRS Images[47].

Le mobilier archéologique issu des différentes campagnes de fouille se compose :

- de murs enfouis mis en evidence et laissant penser à différentes phases de construction ou d'utilisation ;
- d'objets métalliques (tiges, flèches, lames, anneaux, lames de faucille et objets indéterminés) faisant penser à des activités telles que l'agriculture, la chasse voire la tannerie ;
- de pièces lithiques (meules, broyeurs, percuteurs, éclats de quartz et objets indéterminés) ;
- de céramiques très abondantes (panses, bords, fonds, pieds et objets indéterminés) ; les formes et les décors sont très variés. Les épaisseurs (4 à 29 mm) suggèrent l'idée de stockage et du transport de marchandises et/ou de produits alimentaires ;
- de la faune (dents altérées de bovidés) ;
- des indices de réduction de minerai de fer ;

46 Nanterre, Université de Ouaga I Joseph Ki-Zerbo, Université Felix Houphouët-Boigny d'Abidjan, Université de Bourgogne, Université de Paris I Panthéon Sorbonne, Université Pierre et Marie Curie de Paris VI, Jussieu (Sorbonne Université), Université de Lyon et institutions comme le Ministère de la Culture, des Arts et du Tourisme du Burkina Faso, le Ministère des Affaires étrangères et du Développement international français.

47 Cf. le documentaire réalisé par Nicolas Baker, journaliste à CNRS Images et Joël Breton, ingénieur du son.

Ill. 23.
Détail du mur sud : 6 m de haut, pas de porte, ni de fenêtre.
© L. Simporé

Ill. 24.
Vue d'un carré de fouilles : les murs mis au jour laissent penser à une occupation antérieure au niveau actuel.
© L. Simporé

- du charbon de bois ayant permis d'avoir des dates de la deuxième moitié du XVIe siècle au milieu du XVIIe siècle.

En ce qui concerne les travaux socio-anthropologiques, ils veulent comprendre la perception des ruines de Loropéni par les habitants des villages riverains de la « zone tampon » et les différents discours relatifs aux sites.

Il est envisagé la présentation des résultats de ces recherches qui prend en compte la formation d'étudiants des universités du Burkina Faso et de la sous-région (Côte d'Ivoire, Togo et Bénin) lors d'un colloque à organiser à l'occasion du dixième anniversaire de l'élévation du site au Patrimoine mondial.

Les actions de promotion et de mise en valeur du bien culturel

Les actions de promotion et de mise en valeur du site sont également énoncées dans le plan de gestion. Elles visent à terme l'accroissement de l'attractivité du site mais aussi l'amélioration de la qualité des visites.

Au titre des actions de promotion, nous notons plusieurs avancées, dont :

- l'organisation de cross-relais d'une distance de 45 km entre les villes de Gaoua et de Loropéni. Cette épreuve sportive de course à pied oppose, à la date anniversaire de l'inscription du bien sur la Liste du Patrimoine mondial, les différents corps de l'Armée burkinabé[48]. L'arrivée a toujours lieu au pied des ruines. Parallèlement au cross-relais, il est également organisé des tournois de football, des jeux de société, des concours radio…
- la participation à des manifestations diverses au plan national ou international : Semaine nationale de la Culture (SNC), Salon international du Tourisme et de l'Hôtellerie (SITHO), les formations du Pool international francophone du Réseau des Grands Sites de France (RGSF)…
- l'organisation de conférences dans les milieux scolaires ainsi que des publications scientifiques ou de vulgarisation faites dans des revues référencées ou dans la presse, d'une part pour faire connaître les valeurs du site et d'autre part pour attirer des visiteurs.

Au titre de la mise en valeur du site, l'action phare reste l'aménagement du centre d'accueil et d'interprétation du bien autonome en électricité solaire. Ce centre comprend à l'heure actuelle une billetterie, une réserve, des bureaux pour l'administration, une cafétéria, une grande salle de conférence et des logements pour chercheurs. Il reste pour que ce centre soit complet la construction d'un musée. Cependant, il convient de souligner aussi les différentes reflexions en cours, d'une part, pour doter le Burkina Faso d'une charte graphique en termes de signalétique sur les sites culturels majeurs et, d'autre part, pour la rédaction du projet scientifique et culturel du musée du site.

Toutes ces actions édictées dans le plan de gestion ont été realisées avec le concours de plusieurs partenaires et de plusieurs structures.

Les ruines de Loropéni, facteur de rapprochement de structures et de personnes

« Seul on est fort, mais ensemble on va loin » nous enseigne un adage africain ; cet adage vaut son pesant d'or pour les ruines de Loropéni. Depuis que ce site fait partie du patrimoine de l'Humanité, il s'est fait volontaire pour favoriser le rapprochement entre des structures et entre des personnes. Nous avons fait le pari d'écouter le maximum de personnes car comme on le dit chez nous non seulement « Pour qu'un enfant grandisse, il faut tout un village » mais aussi et surtout « Même une petite aiguille peut coudre un grand boubou ». Guidé aussi par cet adage-ci : « Ce que le vieux voit assis, le jeune ne le voit pas debout », nous nous sommes aussi appuyés sur l'expérience de pays ou de personnes ayant déjà pu inscrire un bien avant notre pays. Quelquefois nous avons suscité les réactions les plus acerbes afin de nous assurer que nous prenions le maximum de précautions avec ce bien qui ne devrait pas avoir de problèmes sur son

48 Gendarmerie, Police nationale et municipale, Eaux et Forêts, Armée de terre et de l'air, Douanes…

authenticité et son intégrité. C'est une conduite enseignée dans nos contrées : « La vérité rougit l'œil, mais ne le crève pas ».

Mise en connexion de plusieurs personnes et institutions au niveau national

Déjà, suite au renvoi de la proposition de nomination en 2006, le Comité du Patrimoine mondial a demandé au Burkina Faso, d'éclaircir des zones d'ombre sur les origines du site, sa gestion et sa conservation. Le Ministère en charge de la Culture a alors fait appel à un groupe de chercheurs de l'Université de Ouaga I et du Centre national de la Recherche scientifique et technologique. Ces personnes venant des trois structures ont dû travailler ensemble pour relever le défi. La révision du dossier a entraîné la participation d'experts venus des pays limitrophes du Burkina Faso (Côte d'Ivoire, Togo, Mali) mais aussi de l'Europe, notamment de la France. Puis, après l'inscription du bien, les journalistes ont dû se mobiliser pour que l'information soit connue.

Pour la réalisation des infrastructures de gestion, plusieurs structures internes du Ministère en charge de la Culture ont été mobilisées. Il s'agit notamment de :

- la Direction des Marchés pour la rédaction des appels d'offres et la sélection des entreprises ;
- la Direction de l'Administration et des Finances pour les différents paiements ;
- la Direction générale de la Valorisation et des Aménagements touristiques pour l'appréciation des différentes maquettes...

Mise en connexion de plusieurs personnes et institutions au niveau international

Les institutions suivantes ont joué un rôle important non seulement pour l'inscription du bien sur la Liste du Patrimoine mondial mais aussi pour sa gestion. La plupart ont agi soit dans la formation ou le renforcement de capacité des acteurs proches du dossier. Cependant, d'autres ont joué le rôle d'appui-conseil. En guise d'illustration, nous pouvons citer :

- le programme Africa 2009 ;
- le Fonds africain pour le Patrimoine mondial ;
- l'École du Patrimoine africain ;
- le Centre du Patrimoine mondial ;
- le Pool international francophone du Réseau des Grands Sites de France ;
- le centre archéologique européen de Bibracte (Bourgogne) ;
- l'Institut des Musées nationaux du Rwanda ;
- le musée de Bibracte ;
- l'Institut du Patrimoine wallon (IPW/AWaP)...

Conclusion

Le bien culturel Les ruines de Loropéni est une opportunité de développement de la commune de Loropéni et de la région. Il est aussi une des icônes du Burkina Faso. Cela nécessite un apport important de l'État burkinabé et des Burkinabé certes, mais aussi un accompagnement des partenaires qui interviennent déjà ou qui peuvent intervenir. D'où ce slognan : Loropéni a besoin de vos idées !